

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE

DE MONSIEUR JACQUES CHIRAC
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

DE MONSIEUR GIULIANO AMATO
PRÉSIDENT DU CONSEIL ITALIEN

ET DE MONSIEUR LIONEL JOSPIN
PREMIER MINISTRE

À L'ISSUE DU SOMMET FRANCO-ITALIEN

PALAIS ROYAL - TURIN - ITALIE

LUNDI 29 JANVIER 2001

M. GIULIANO AMATO - Mesdames, Messieurs, cette conférence de presse conclut une rencontre qui a eu trois caractéristiques fondamentales. La première est que la rencontre a eu lieu dans un milieu fantastique, qui a fasciné tous les participants : il s'agit du Palais Royal de Turin qui, je puis le dire puisque je suis né dans cette ville, donc il s'agit d'un peu de chauvinisme que vous allez me consentir, n'est plus une capitale mais est toujours équipée pour l'être. Elle l'est tout à fait avec une grande qualité.

La deuxième caractéristique de cette rencontre est qu'elle s'est déroulée dans une atmosphère très amicale et de grande compréhension. Une grande compréhension qui signifie facilité de s'entendre et c'est le résultat, probablement, de la grande amitié et de la fréquence de nos relations.

La troisième caractéristique est qu'il s'est agi d'une rencontre qui a donné de grands résultats, car le fait de pouvoir conclure des accords aussi importants dans une telle occasion est quelque chose qui n'arrive pas très fréquemment dans des rencontres bilatérales.

Nous avons pu faire signer par nos ministres l'accord historique pour la ligne ferroviaire Turin-Lyon. Il s'agit d'une infrastructure cruciale pour les relations entre nos deux pays en vue de la construction de réseaux européens dont une partie, une tranche essentielle est la ligne Turin-Lyon, pour faire en sorte que notre développement puisse être davantage soutenu. Le réseau Turin-Lyon est une clé de voûte pour transférer d'une manière progressive sur les chemins de fer une grande partie de la circulation routière, qui contribue à la pollution de l'environnement.

Nous avons également atteint un accord sur la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, et ce n'est pas par hasard si cet accord se rattache à l'autre accord sur la ligne Turin-Lyon. Le tunnel va être réouvert au mois de septembre 2001, mais il s'agira d'un tunnel beaucoup plus sûr par rapport à la moyenne des tunnels. Il s'agira d'un tunnel où la circulation qui passait auparavant ne sera plus permise. Ce tunnel aura des quotas de circulation, cette circulation sera réglementée. Il faudra s'habituer à agir de la sorte pour tous les grands systèmes de circulation routière. Il en va de l'intérêt général de prévoir une telle réglementation.

Deuxièmement, il s'agira de partager cette circulation avec les chemins de fer. Notre intérêt commun est d'entamer, dès maintenant, la mise en route vers les chemins de fer des poids lourds qui arrivent avec leurs containers, que ces camions puissent dès maintenant utiliser la ligne qui existe à l'heure actuelle, en utilisant les technologies qui permettent cette mise en route par voie ferroviaire.

(...) Je vais maintenant donner la parole à mes collègues français.

LE PRÉSIDENT - Mesdames, Messieurs, avant de commencer, je voudrais évoquer ce que nous avons dit au début de la séance plénière, c'est-à-dire notre émotion et notre solidarité après les événements dramatiques qui ont frappé l'Inde et, bien entendu, notre pensée très forte pour ces innombrables victimes.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement le Président du Conseil, les autorités italiennes, la ville de Turin pour un accueil, comme toujours en Italie, exceptionnel par sa qualité. D'abord, sa qualité matérielle. Ce Palais Royal est évidemment magnifique. Nous avons eu beaucoup de plaisir à le voir et à y travailler. Et puis, sa qualité, je dirais, sentimentale. Tout à l'heure, le Président AMATO faisait état de la nature de ces relations qui sont celles des Français et des Italiens, c'est particulièrement vrai d'ailleurs ici, à Turin, et qui sont faites d'amitié, de compréhension et de chaleur. Et, terminant la réunion tout à l'heure, le Premier ministre français disait que travailler ici c'était un plaisir. Je crois que le mot était bien choisi.

Et je voudrais donc à mon tour remercier pour cet accueil et remercier en particulier, donc, Turin qui est si proche de la France par l'Histoire, par la géographie, par le coeur, peut-être surtout, et dire à Turin tous nos voeux de brillante réussite, dont nous ne doutons pas, pour les Jeux olympiques d'hiver en 2006 qui, je l'espère, seront le préalable aux Jeux olympiques d'été à Paris en 2008.

Premier point capital qu'a souligné le Président AMATO, c'est la question des franchissements alpins. C'est effectivement une décision historique qui a été prise ce matin. Les autorités françaises y ont beaucoup travaillé et s'en réjouissent naturellement. Vous me permettrez de dire combien, personnellement, je me réjouis de l'aboutissement de ces discussions, car je suis un militant de cette liaison depuis bien, bien des années. Je crois que c'était indispensable. L'économie réclamait cette liaison. Nos populations l'ont souhaitée. Aujourd'hui, les préoccupations environnementales, mais aussi le bien-être de nos vallées alpines, rendaient cette décision nécessaire. Les modes de transport doivent être adaptés, le ferroutage développé.

Bref, c'est une grande décision et **c'est une décision irréversible maintenant. Nous allons construire cette voie nouvelle. Nous nous sommes fixés un objectif qui sera une mise en oeuvre pour 2015. Nous devons être imaginatifs et ambitieux sur le plan de son financement.**

Voilà un grand moment pour la relation entre l'Italie et la France, et au-delà, pour la construction européenne. Elle se fait aussi par l'amélioration de ses infrastructures.

Je me réjouis aussi que nous ayons pu, que les deux ministres des transports aient pu trouver un accord pour la réouverture, en toute sécurité, en toutes garanties assurées, du tunnel sous le Mont-Blanc, après le dramatique accident du 24 mars 1999, et ceci pour le mois de septembre.

(...)

LE PREMIER MINISTRE - Monsieur le Président de la République, Monsieur le Président du Conseil des ministres, cher Giuliano, je m'associe naturellement aux remerciements qu'au nom de la délégation française, le Président de la République a adressé à nos hôtes et amis italiens.

Cette XXe rencontre franco-italienne a permis à la fois d'illustrer la richesse et la densité de nos relations bilatérales et la proximité de nos vues en ce qui concerne le futur de l'Europe.

Sur le plan bilatéral, nos relations seraient étroites, même si nous n'avions pas eu aujourd'hui à annoncer des décisions importantes. Mais il faut marquer que ce sommet franco-italien de Turin est en outre un sommet où des décisions tout à fait décisives sont prises.

Les premières sont celles qui vont frapper le plus sans doute à la fois de ce côté des Alpes, et aussi de l'autre côté où j'étais il y a quelques semaines, deux semaines à peine, concernent les décisions que nous prenons sur les traversées alpines. Ce sont des projets dont on parle depuis longtemps. Nous avons donné un premier élan au sommet franco-italien de Chambéry, il y a trois ans maintenant. Mais, aujourd'hui, nous pouvons annoncer des décisions. Je crois que cela tient à un travail considérable qui a été accompli depuis trois ans entre les deux gouvernements, particulièrement, bien sûr, entre les deux ministres des transports, mais aussi entre les entreprises ferroviaires de nos deux pays. Et, la commission intergouvernementale a naturellement permis de cadrer tout cela.

Alors, en ce qui concerne les traversées alpines, nous nous sommes, tous, je crois, rendu compte, que nous devions offrir des possibilités nouvelles, mais que nous ne devions plus le faire de la même manière. Et il est clair que nous devons opérer un transfert de la route vers le rail aussi important que possible. D'où cette nouvelle vision du ferroutage.

En ce qui concerne la réalisation de la nouvelle liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin, nous prenons donc la décision de moderniser la ligne existante, de commencer des expériences de ferroutage à partir de 2002, de les systématiser sur la période 2005-2006 et, naturellement, de creuser ce tunnel international de 50 kilomètres à l'horizon, avec comme perspectives de débouchés, 2015.

La partie française a arrêté elle-même de ce côté des décisions touchant le tunnel sous la Chartreuse et sous Belledonne et des aménagements routiers et ferroviaires qui permettront de remplir nos obligations. En ce qui concerne la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, parce que ce travail de trois ans a été en même temps marqué par cette tragédie qui s'est produite et qui a profondément touché nos populations. Nous avons pris la décision d'une réouverture en septembre 2001, mais au terme d'un processus qui garantisse à la fois un haut niveau de sécurité et des mesures de régulation du trafic des poids lourds. Les populations de nos vallées ne pourraient se rallier à cette ouverture si elle devait se faire non seulement dans des conditions de sécurité qui ne seraient pas totalement, ou complètement modifiées, mais surtout en régulant le trafic en même temps que d'ailleurs le ferroutage va apporter ses propres solutions.

Je crois donc qu'il s'agit là de décisions tout à fait majeures qui impliqueront naturellement des financements considérables. Mais, de même que nous avons été capables de dégager les financements nécessaires aux études et que nous avons prévu sur nos budgets ou dans nos contrats de plan les financements nécessaires aux premiers investissements, de même je ne doute pas que les deux gouvernements, et en tous les cas les gouvernements français à travers le temps, prendront les engagements financiers sans lesquels on n'avance pas à l'évidence. Je crois que c'est là aussi, un changement majeur qui a été opéré.

(...)